



## Les OUTILS NUMERIQUES de COMPENSATION du LANGAGE ECRIT – Formation INITIALE

Il existe de nombreux outils de compensation du langage écrit. Les orthophonistes, spécialistes des troubles du langage écrit, sont les plus qualifiés pour cette expertise d'évaluation et d'accompagnement.

➤ **À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :**

- Juger de l'opportunité d'un équipement
- préconiser les outils les plus adaptés à leurs patients
- accompagner les familles/ l'équipe pédagogique dans l'apprentissage de leur utilisation
- accompagner la famille dans les démarches administratives.

Cette expertise d'évaluation et d'accompagnement est notamment demandée par la MDPH, organisme décideur.

➤ **Public concerné**

Orthophonistes, susceptibles de participer à la préconisation et au suivi de la mise en place d'un outil numérique de compensation pour les troubles du langage écrit.

Les participants doivent avoir une connaissance préalable des répercussions des troubles du langage sur les apprentissages, parce qu'ils auront assisté à des formations ou informations, ou acquis ces connaissances par leur pratique professionnelle. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'outil informatique.

➤ **Résumé**

Il existe de nombreux outils de compensation du langage écrit, applicables dans le cadre de traitement de pathologies variées, dont les troubles neuro-développementaux et du spectre de l'autisme. Les orthophonistes, spécialistes des troubles du langage écrit, sont les plus qualifiés pour juger de l'opportunité d'un équipement, préconiser les outils les plus adaptés à leurs patients et les accompagner dans l'apprentissage de leur utilisation, étape indispensable à l'autonomie des patients.

Cette formation propose une introduction aux principes de mise en place de la compensation numérique des troubles du langage écrit, une présentation des types d'aide existants, le cadre théorique sous-tendant la pertinence de ce type d'intervention, le détail des démarches administratives nécessaires, l'inscription de cette pratique dans le traitement orthophonique, la précision du rôle de chaque professionnel dans l'élaboration et la réalisation de ce projet de réadaptation thérapeutique.

➤ **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les principes de la compensation par les outils numériques
- Découvrir ces outils en fonction des troubles à compenser
- Juger de l'opportunité d'une préconisation de matériel numérique
- Accompagner la famille/l'équipe pédagogique dans les démarches administratives nécessaires à l'éventuelle attribution du matériel
- Découvrir les principes de l'évaluation préalable au projet d'équipement

➤ **Formatrice : Caroline Delloye, orthophoniste.**

➤ **Date** : mardi 15 février 2022

Durée : 1 jour (7 H)

**Horaires** : 9h00 / 12h30 et 14h00 – 17h30

Formation de type présentiel

➤ **Lieu** : Hôtel MERCURE NANCY Centre Gare, 11 Rue Raymond Poincaré, 54000 Nancy

**SOL**Formation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



PAG  
r

- **Tarifs :**  
Libéral : 210 € / DPC : 210 € / Salarié : 210 €
- **Public visé :** orthophonistes
- **Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent  
Les participants doivent avoir une connaissance préalable des répercussions des troubles du langage sur les apprentissages, parce qu'ils auront assisté à des formations ou informations, ou acquis ces connaissances par leur pratique professionnelle. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'outil informatique.
- **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants :** 40
- **Evaluation des pratiques professionnelles (non présentiel)**  
Évaluer l'impact de la formation sur les participants à l'aide d'un questionnaire post-formation (à J+N de la formation)
- **Moyens pédagogiques et techniques :**  
Méthodes affirmatives, interrogatives et actives  
Présentation des types d'outils  
Démonstration de chacune des aides  
Travail en petits groupes  
Power point et remise de document.
- **Moyens d'encadrement :**  
La formatrice sera présente pendant la journée de formation.  
Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente également. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival. Il s'agit de : Anne DELATTE - 03 29 37 23 85 - [anne.delatte7@orange.fr](mailto:anne.delatte7@orange.fr)
- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**  
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.
- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**  
**Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :**  
**Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :**  
->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire. Prévoyez 30' environ.  
->2° questionnaire : post-formation ; après la journée de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.  
**Modalité d'évaluation de la formation :**

**SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace - THAON LES VOSGES - F 88150 CAPAVENIR VOSGES - 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin de la journée de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

➤ **PROGRAMME DETAILLE :**

9h00-12h30 :

**Objectifs : - analyser ses pratiques professionnelles et structurer ses besoins**

- **Acquérir des connaissances sur le cadre théorique justifiant cette pratique**
- **Définir le cadre thérapeutique de la mise en place de ces outils**

PAG  
r

**Déroulé de la séquence :**

- Partage d'expériences et de questionnements sur la compensation numérique : 30mn
  - *Méthode active : à partir de sa propre expérience, le participant évalue ses besoins – compétences et connaissances qu'il doit développer. Les participants exposent, à tour de rôle et par oral, son expérience dans ce domaine et ses besoins de formation et de développement de connaissances et de savoir-être. Ces attentes sont notées par l'animatrice sur un paperboard pour une reprise en fin de journée.*
- Indications de préconisations d'outil numérique de compensation : 1h
  - *Méthode interrogative : questions-réponses sous forme d'exposé structuré. Chaque participant évoque par écrit 3 troubles neurodéveloppementaux ou autres (sur 3 post-it différents) dans le cadre desquels un outil numérique de compensation des troubles du langage écrit peut être nécessaire. Ces post-its sont apposés par l'animatrice sur un panneau, le groupe propose un classement et des rubriques de ces troubles. Un exposé structuré des différents cadres pathologiques concernés est ensuite proposé par l'animatrice (présentation PPT).*
- Articulation avec les aménagements pédagogiques et le traitement orthophonique : 2h
  - *Méthode expositive : la formatrice expose ses connaissances et les apports de son expérience. Cette méthode est adaptée ici car elle permet une transmission de connaissances que le participant ne possède pas. Une présentation PPT est exposée par la formatrice dans lesquels sont détaillés le rôle de l'orthophoniste (information, préconisation, élaboration avec les différents partenaires, coordination, guidance parentale, apprentissage de l'outil de compensation par le patient, suivi de la mise en place...), les adaptations pédagogiques nécessaires, les orientations thérapeutiques orthophoniques pour soutenir le projet et développer les compétences du patient nécessaires à sa réussite.*

14h-17h30 :

**Objectifs : - connaître les différents outils existants**

- **Découvrir le cadre législatif, les démarches administratives, les possibilités de financement de cette mise en place.**
- **Définir le cadre thérapeutique de la mise en place des ces outils (suite)**

**Déroulé de la séquence :**

- Présentation des types d'outils en fonction du trouble à compenser : 1h15
  - *Méthode démonstrative : les outils sont présentés : explication et démonstration. Pour chaque outil une présentation générale (principe de fonctionnement de l'outil et fondement théorique, présentation des études scientifiques ayant démontré l'efficacité de leur utilisation sur les troubles concernée) est faite. Une démonstration de chacune des aides à la lecture (audio livres et livres*

**SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de d'Etat.



numériques, modifications d'affichage dont la numérisation de documents écrits, synthèses vocales dont suivi de lecture) et à la transcription (frappe au clavier, prédiction de mots, correcteurs orthographiques dont la correction automatique, dictées vocales) est présentée.

- Cadre législatif et démarches administratives : 1h30
  - o *Méthode active : les participants, en petit groupe, élaborent un déroulé de démarches administratives nécessaires à l'obtention et à l'utilisation du matériel de compensation. A chaque étape du processus les acteurs impliqués doivent être nommés. Chaque groupe fait une présentation orale de ce procédé.*
  - o *Méthode expositive : reprise et structuration des réponses apportées par les participants. Présentation par la formatrice du procédé réel sous forme de présentation PPT.*
- Principes d'évaluation préalable et modalités d'utilisation : 30mn
  - o *Méthode expositive : la formatrice expose ses connaissances et les apports de son expérience (méthodologie de l'évaluation pré-préconisation, modalités d'apprentissage et d'utilisation par le patient de son outil de compensation dans ses différents environnements). Cette méthode est adaptée ici car elle permet une transmission de connaissances que le participant ne possède pas.*
- Evaluation des apports de la formation : 15mn
  - o *Méthode active : à partir des attentes exprimées en début de journée, chaque participant évalue les apports qu'il retire de la journée et les compétences/connaissances qu'il lui reste à développer. Ces attentes écrites le matin sur le paperboard sont annotées par l'animatrice au fur et à mesure des interventions des participants.*

PAG  
r

### ➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

-Sur le lieu de la formation : en face de la gare ; parkings payants (Parking Gare, Parking République).

-Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

-Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

### ➤ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

**Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.**

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2022.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

**SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace - THAON LES VOSGES - F 88150 CAPAVENIR VOSGES - 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2022.  
Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Tout professionnel libéral s'inscrit à la formation auprès de SOLFormation et règle à cet organisme le coût de la formation. Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation **doit également s'inscrire** sur le site [www.monodpc.fr](http://www.monodpc.fr), 1 mois avant la formation, ou dès que l'organisateur vous le demande. Veuillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

PAG  
r

-----

**SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.